

**Nombre de Délégués :**

En exercice	120
Présents	62
Procurations	24
Votants	86

DELIBERATION N°10-032021

Annule et remplace la délibération du 05/02/2021 du même objet

Objet : Budget Général : Tarifs 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 30 mars, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 23 mars 2021

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Eric PORTE
BORREZE	Pierre CHEVALIER
CALVIAC EN PERIGORD	Marie-Christine BOUTH
CARLUX	Jean-Claude DELHORBE
CARSAC AILLAC	Andrée CAMBIER
CAZOULES	Gérard VIELLE
JAYAC	Guy ESTRUC
ORLIAGUET	Alain MARINIER
PAULIN	Catherine CHEYROU
PEYRILLAC ET MILLAC	
SALIGNAC EYVIGUES	Stéphane LAURENT-SECRESTAT
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE
ST CREPIN ET CARLUCET	Gérard TEILLAC
ST GENIES	Charles MOLINA
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL
STE MONDANE	Jullien TREILLE
VEYRIGNAC	Claude DENIS

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.	Christian ARNOUIL	
CENAC ET ST JULIEN	Philippe BOISSON	
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Patrick ARMAGNAT	
FLORIMONT GAUMIER	Mathias LUCAS	
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT	Christiane DESMOULINS	
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	
ST POMPON	Pierre COUDON	
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	Elisa COUSIN
COLY-ST AMAND	Vincent GEOFFROID	
FANLAC	Liliane LABATUT	Annie BECOURT
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES EYZIES	Amandine DALBAVIE	
LES FARGES		
MONTIGNAC	Michel BOSREDON	
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Vincent JARDEL	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Cyril CERF	
VALOJOUXX	Philippe BASTIDE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Christine LASCOMBE	
MARQUAY	Nathalie GLEMAREC	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Jean-Jacques ALBIE	
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	
STE NATHALENE	Frédéric TACHE	
TAMNIES	Marc PONS	
VEZAC	Christian ROBLES	
VITRAC		

Excusé :

M. Ghislain FOURREAUX (Peyrillac-et-Millac).

Procurations :

M. Patrick PUIDEBOIS (*Orliaguet*) donne procuration à M. Alain MARINIER (*Orliaguet*)
Mme Marie-Eve BEYNEIX (*Saint-Vincent-de-Cosse*) donne procuration à Mme Nathalie BALLERAND (*Saint-Vincent-de-Cosse*)
Mme Sylvie MENARDY (*Calviac-en-Périgord*) donne procuration à Mme Marie-Christine BOUTH (*Calviac-en-Périgord*)
Mme Véronique COUTAND (*Les Eyzies*) donne procuration à Mme Amandine DALBAVIE (*Les Eyzies*)
Mme Dorothée DELTEIL (*Peyzac-le-Moustier*) donne procuration à M. Hervé DUVAUCHELLE (*Peyzac-le-Moustier*)
M. Fabrice LEFEVRE (*Simeyrols*) donne procuration à M. Jean-Pierre PLANCHE (*Simeyrols*)
M. Sylvain BRYLEY (*Allas-les-Mines*) donne procuration à M. Yves GAROUTY (*Allas-les-Mines*)
Mme Chantal LAVILLE (*St Julien-de-Lampon*) donne procuration à M. Jean-Pierre HAMEL (*St Julien-de-Lampon*)
Mme Isabelle MONTGERMONT (*Tamniès*) donne procuration à M. Marc PONS (*Tamniès*)
Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à M. Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*)
Mme Sylvie JESINGHAUS (*Marquay*) donne procuration à Mme Nathalie GLEMAREC (*Marquay*)
M. Laurent LACOMBRE (*Carsac-Aillac*) donne procuration à Mme Andrée CAMBIER (*Carsac-Aillac*)
Mme Marie-Laure FERBER (*Carlux*) donne procuration à M. Jean-Claude DELHORBE (*Carlux*)
M. Alain PERIQUOI (*Paulin*) donne procuration à Mme Catherine CHEYROU (*Paulin*)
M. Francis COUSIN (*Domme*) donne procuration à M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*)
Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIEHLER (*Saint-Cybranet*)
Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Cazoulès*)
M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*)
Mme Christine DANGREMONT (*St Vincent-le-Paluel*) donne procuration à M. Eric ALARD (*St Vincent-le-Paluel*)
Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*) donne procuration à M. Vincent JARDEL (*Sergeac*)
Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*)
M. Michel LAJUGIE (*Saint Geniès*) donne procuration à M. Charles MOLINA (*Saint Geniès*)
Mme Marie HIAUT (*Montignac*) donne procuration à M. Michel BOSREDON (*Montignac*)
Mme Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU (*St Crépin-Carlucet*) donne procuration à M. Gérard TEILLAC (*St Crépin-Carlucet*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée sa délibération du 05/02/2021 relative aux tarifs applicables pour le budget général du SICTOM. Il propose au Comité Syndical de modifier les tarifs applicables durant l'exercice 2021 pour la collecte des déchets afin d'intégrer les modifications tarifaires négociées avec le SMD3.

Après avis du Bureau Syndical, réuni en date du 26/03/2021
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Annule et remplace** la délibération du 05/02/2021 du même objet,

- **Approuve** les tarifs applicables dans le cadre du budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR pour l'exercice budgétaire 2021, comme suit :

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS :

Prix du traitement..... 288.00€/T
 Prix du transport..... 21.30€/Km

COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :

Prix du traitement..... 131.00€/T
 Prix du transport..... 21.30€/Km

COLLECTE DES AIRES DE REPOS :

Collecte des corbeilles..... 304.00 €/T
 Prestation..... 28.00 €/Heure
 Détour effectué pour la collecte 21.30 €/Km

LOCATION DE SALLE

SALLE DE REUNION : Location à la demi-journée..... 80,00 €
 SALLE DE REUNION : Location pour la journée..... 150,00 €
 SALLE « la Périgourdine » : Location à la journée..... 50.00 €

VENTE DE MATERIEL DE PRE-COLLECTE

Bacs, Sacs, ...	Au prix d'achat TTC
Composteurs environ 320 litres	Le premier gratuit
	Les suivants 10,00 € l'unité
Composteurs environ 640 litres	20.00€ l'unité
Bac d'occasion vendu en l'état	20.00€ l'unité
<i>(avec roues, barre de préhension ventrale, en fonction des stocks disponibles)</i>	

DEPOTS EN DECHETERIES

Apports divers des professionnels : selon le tarif départemental établi par le SMD3

DROITS D'ACCES DANS LES DECHETERIES :**Communes adhérentes :**

Administrés..... gratuit
Artisans - Commerçants – Agriculteurs..... gratuit

Communes non adhérentes : (payé par l'usager)11,00 €/ entrée
(Sauf communes ayant contracté une convention avec le SICTOM)

UTILISATION DU MATERIEL D'UN BUDGET DU SICTOM PAR UN AUTRE DE SES BUDGETS : (montants nets (avec TVA) hors conducteur)

- camion seul (1 benne de 15 m³) 1.79 €/Km
 - camion attelé d'une remorque (2 bennes de 15 m³) 2.59 €/Km

- **Autorise** le Président à signer les conventions de location de salle à intervenir.

Fait à Marcillac Saint-Quentin, le 30 mars 2021.

